



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



LE KARATE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DES YVELINES

ALAIN GALIANA
Président CDK78
president@cdk78.fr

PASCAL NOVAIS
DTD CDK78
elite@cdk78.fr

A

Président(es), professeurs des Clubs

Gazeran, le 31/05/21

Mesdames, Messieurs, les Président(es), professeurs,

Nous allons pouvoir intervenir de manière durable sur les écoles primaires. Attention, cette mise en place est cadrée et répond à des exigences de l'Éducation Nationale. Voici quelques explications :

Un module pédagogique est composé de 10 séances. Sur les interventions, le professeur des écoles sera accompagné par un co-intervenant du CDK78 sur 3 ou 4 séances des 10 prévues (exemple : séance 1, 3, 7 et 10). Dans la majeure partie des cas, l'intervention se fera sur l'école et sur le temps scolaire. Il est parfois possible en fonction des proximités des sites et des transports de décloisonner sur les dojos. Ces dispositions sont à prendre au cas par cas avec l'accord du professeur et du directeur d'école.

Pourquoi ne pas intervenir à chaque séance ? Le professeur doit s'accaparer l'ensemble des modules et être acteur des apprentissages. C'est pourquoi nous intervenons pour mettre en route, pour suivre et pour clôturer.

Quels enseignements ? Le module pédagogique répond aux exigences du programme scolaire aussi, l'intervenant du CDK78 doit assurer sa mise en œuvre. Il sera donc formé sur ce module pour en comprendre le sens. Il doit aussi développer les transversalités (histoires et mythes du Japon, arts, calligraphie ...). Nous essaierons d'apporter des ressources sur ces points. C'est un projet exigeant aussi, nous comptons sur les intervenants pour une bonne réalisation.

Et les Disciplines associées ? Pas de souci, le module pédagogique est adaptable, nous comptons simplement sur vous pour travailler sur les transversalités (Viêt-Nam, Thaïlande, Inde, Pakistan ...)

Quels clubs, quelles aides ? La première année, nous avons prévu le déploiement sur 30 classes maximum et sur un secteur géographique pour ajuster au mieux le module et les moyens. En fonction des



Comité Départemental des Yvelines de Karaté et Disciplines Associées



motivations des clubs, de leurs disponibilités, nous pourrions étendre ce déploiement. Les clubs participants recevront une subvention pour l'aide apportée.

Le planning, les échéances ?

- 1- Début juin : Appel à projet de l'académie de Versailles (maximum 30 clubs concernés – bassin de la Seine de Mantes à Poissy),
- 2- Fin juin : Réalisation d'une liste des écoles engagées,
- 3- Courant juin : Recensement des clubs volontaires du département et informations sur les modalités d'action (subventions, défraiements, formations ...),
- 4- Juillet : Réécriture du module pédagogique pour répondre aux exigences académiques
- 5- Septembre : Formation des conseillers pédagogiques EPS par le référent national
- 6- Octobre : Formation des professeurs des écoles par le référent national
- 7- Octobre : Formation des intervenants du CDK78 par le référent national
- 8- Novembre : Mise en place et planification des interventions
- 9- Janvier 2022 : Début des interventions sur les écoles

D'avance nous remercions tous les clubs volontaires qui souhaitent participer. Je vous invite à anticiper votre désir de participer en vous déclarant par un petit mail amical auprès du Président ou du DTD du CDK78 et de participer à la formation même si vous n'êtes pas encore géographiquement concernés. Cela nous permettra aussi de mieux nous engager la saison suivante.

A vos mails, prêts, partez !

ALAIN GALIANA
Président CDK 78
president@cdk78.fr

PASCAL NOVAIS
DTD CDK78
elite@cdk78.fr